

Revivre, fragmenter et dilater :

entretien avec Anne Cazemajou

"Cet entretien a été réalisé par Marie Glon pour la revue Repères, cahier de danse (éditée par le Centre de développement chorégraphique du Val-de-Marne : www.alabriqueterie.com), qui l'a publié dans son numéro 28, en novembre 2011".

À l'omniprésence de l'oubli, qui traverse ce numéro, la technique de « l'entretien d'explicitation » oppose une autre conception de la mémoire : nous n'avons pas oublié nos expériences passées, c'est l'accès à ces souvenirs qui nous fait défaut. Anne Cazemajou décrit cette méthode d'entretien, qu'elle a utilisée pour approcher le travail des participants à un cours de danse.

Peut-on dire de l'entretien d'explicitation qu'il s'agit d'une technique du souvenir ?

Tout à fait. Cette forme d'entretien, conçue par Pierre Vermersch dans les années 1980, repose sur le constat que nous avons une mémoire passive : à tout moment, nous sommes en train d'absorber des informations et de les retenir, sans même en avoir l'intention. L'entretien d'explicitation vise à solliciter cette mémoire. Cela implique de susciter ce que Pierre Vermersch appelle une « parole incarnée », c'est-à-dire non pas un discours explicatif, général, mais une parole directement liée à l'expérience de la personne au cours d'une activité précise. Un « revécu » de cette expérience, dans toutes ses couches : l'enchaînement chronologique des actions, la sensorialité, l'état émotionnel, les activités cognitives... On parvient peu à peu à élucider la situation donnée, ou la façon dont la personne s'y est prise pour accomplir l'action en question. Cette technique est utilisée par des enseignants dans le cadre des difficultés d'apprentissage scolaire, des ergonomes, des professionnels pratiquant des interventions d'urgence et qui doivent évaluer a posteriori les modalités de leur action... Elle a donné lieu à des recherches sur la mémorisation des partitions chez les pianistes⁹, sur les décisions tactiques des joueurs de rugby¹⁰, sur l'expérience intuitive¹¹ ou encore sur les signes précurseurs de la crise d'épilepsie¹².

J'ai découvert la technique de l'entretien d'explicitation en 2005, alors que je commençais mon travail de thèse sur les cours de danse contemporaine de Toni d'Amelio, à l'école Peter Goss (Paris) : je voulais comprendre comment l'enseignante parvenait à amener les élèves vers un état spécifique, une sorte d'absorption dans l'expérience, qui m'intriguait beaucoup. Comment s'y prendre ? On peut observer, et même filmer un cours, mais cela ne dit que peu de chose sur ce que traverse intérieurement l'élève... J'ai alors commencé à suivre les stages organisés par le GREX¹³, et à me former à cette technique.

⁹ P. Vermersch et D. Arbeau, « La mémorisation des œuvres musicales chez les pianistes », *Médecine des arts*, 2, 1997.

¹⁰ A. Mouchet, « Un regard différent sur les décisions tactiques des joueurs de rugby : la valorisation de leur propre point de vue », *Expliciter* n°48, janv. 2003, en ligne sur le site www.grex2.com.

¹¹ C. Petitmengin, *L'expérience intuitive*, L'Harmattan, 2001.

¹² C. Petitmengin, « Peut-on anticiper une crise d'épilepsie ? Explicitation et recherche médicale », *Expliciter* n°57, déc. 2004, en ligne sur le site www.grex2.com.

¹³ Groupe de recherche sur l'explicitation. De nombreux textes relatifs à l'entretien d'explicitation sont accessibles sur le site du GREX : www.grex2.com

Vous parlez d'un « revécu » de l'expérience passée : c'est un projet très ambitieux – qui peut même paraître hors de portée...

« Je ne peux pas me rappeler », « c'est impossible à décrire » : c'est effectivement une croyance que l'on entend souvent – notamment en danse, où l'on considère volontiers que l'expérience est indicible... Mais pensez à la psychothérapie : dans ce domaine au contraire, on est très confiant dans la possibilité de faire ré-émerger et de verbaliser les expériences passées qui nous constituent – même si cela demande du temps, un travail et un guidage spécifiques. Pierre Vermersch, qui est psychologue de formation, propose d'utiliser les outils de la psychothérapie, mais à d'autres fins.

La première condition consiste précisément à lâcher prise par rapport au fait de se souvenir. C'est en ce sens qu'a été conçue la phrase d'amorce de l'entretien d'explicitation, avec laquelle j'ai débuté tous mes entretiens : « Je vous propose, si vous en êtes d'accord, de *prendre le temps de laisser revenir* un moment qui vous a intéressé pendant le cours de danse d'hier... » On est donc très loin de l'injonction « rappelez-vous » ! Et cela induit une posture très différente. Tout l'enjeu consiste en effet à guider l'interviewé vers un état d'évocation, c'est-à-dire un état où il retransverse ce qu'il a vécu. Plusieurs signes indiquent qu'il est en évocation : le décrochage du regard (il regarde ailleurs, non pas pour chercher des informations mais pour plonger dans son expérience interne), la détente musculaire, le ralentissement de la parole, le fait de s'exprimer au présent... Il est à nouveau dans le moment qu'il verbalise.

Une fois cet état d'évocation atteint, avez-vous encore un rôle à jouer en tant qu'interviewer ?

L'interviewer parle relativement peu – ce n'est pas une conversation, et il ne cherche ni à juger, ni à rationaliser ce qui est dit – mais il a un travail très précis à faire, d'une part pour maintenir la personne en état d'évocation, d'autre part pour vérifier qu'elle est toujours en train d'évoquer un seul moment (le risque est de se mettre à parler d'une autre expérience similaire, de mélanger les sources...), et enfin pour la guider dans différents espaces de sa mémoire, pour approfondir : « Et que faites-vous à ce moment-là ? Que faites-vous d'autre ? À quoi prêtez-vous attention ? Vous dites qu'alors vous avez senti que vous étiez juste ; à quoi l'avez-vous repéré ? »

On considère que l'expérience revécue peut être déroulée chronologiquement, mais qu'elle peut aussi être fragmentée, et que l'on peut décider de rester à un moment précis du déroulement. On cherche alors – c'est la partie la plus délicate pour l'interviewer – à dilater ce moment, c'est-à-dire à tirer des fils pour enrichir la description, de la façon la plus précise possible. Il y a toujours encore de l'expérience à aller chercher, pour peu que l'on trouve les questions adéquates.

Par exemple, il est arrivé qu'un interviewé me décrive un exercice spécifique, où il cherchait, assis au sol, avec les jambes vers l'avant et le buste redressé, à « s'étirer ». Je lui ai demandé comment il s'y prenait. Il m'a alors dit des choses comme : « Il faut plaquer toute la jambe au sol, rectifier la position du bassin, en mettant les ischions le plus en arrière possible... » Il reprenait en fait les indications de l'enseignante. Mon travail était alors de le ramener vers la façon dont lui-même s'était organisé pour mettre en œuvre ces consignes. Ainsi, petit à petit, je parvenais à toucher des éléments beaucoup plus précis : l'énergie que lui demandait le fait de mobiliser l'enveloppe de chair autour des os de la jambe, le plaisir qu'il avait alors à sentir que « ça bougeait » à l'intérieur de lui, de façon extrêmement ténue et néanmoins perceptible... Revisitant ce moment, l'élève découvrait aussi qu'il n'avait pas toujours fait ce qu'il avait crû faire !

Combien de temps dure un entretien d'explicitation ?

Cela peut durer plusieurs heures, mais je dirais que pour évoquer et élucider un moment d'un cours de danse, une demi-heure peut être une bonne durée. D'une manière générale, on s'arrête lorsqu'on sent – et le sentiment est généralement partagé par l'interviewer et l'interviewé – que l'action a été élucidée, que l'on est suffisamment informé. Tant que ce n'est pas le cas, l'interviewer relance l'interviewé, en l'invitant à aller plus loin, à explorer d'autres couches de son vécu. À plusieurs reprises, il s'assure que l'interviewé est d'accord pour continuer cette exploration.

À l'issue de l'enquête que vous avez menée sur ces cours de danse, comment résumeriez-vous les apports de l'entretien d'explicitation ?

L'entretien d'explicitation m'a permis, entre autres, de mesurer l'impact des mots de l'enseignante : elle donne de très nombreuses consignes, dont on peut, de l'extérieur, se demander comment elles peuvent être suivies, tant elles sont multiples. En fait, il est apparu que les consignes jouaient le rôle d'« embrayeurs » d'action et de perception. Si les élèves insistent sur le fait qu'« il faut faire des efforts, il faut se concentrer, tu ne peux pas lâcher », ils rapportent eux-mêmes qu'au terme de ces efforts sans cesse réinvestis, quelque chose finit justement par « lâcher » et ouvrir sur une autre dimension de leur expérience. C'est ce qu'ils désignent par l'expression « rentrer dans le mouvement ». Une élève décrit : « J'étais assez dans mon corps, assez autonome, pour faire, et en même temps, écouter. J'étais comme en mode mécanique et en même temps, c'était entier. J'étais complètement consciente de ça. Je ne faisais pas mécaniquement les choses, mais ce pouvait être mécanique tout en étant vivant. C'était une sorte de mécanique intelligente ». Il apparaît aussi que la façon dont les consignes sont prononcées influe autant que leur contenu : la voix, le rythme, la mélodie des mots, l'accent américain de l'enseignante sont apparus comme autant d'éléments constitutifs de ce que les élèves traversaient. Si la voix de l'enseignante agit parfois comme un véritable geste sur le corps des élèves, elle leur permet aussi, par l'enveloppement qu'elle crée, de s'abandonner et de plonger dans leur expérience.

Je dirais que le principal intérêt de l'entretien d'explicitation, dans un tel cadre, est de décaler le regard sur le cours de danse : il ne s'agit plus seulement d'interroger le travail de l'enseignant, la démarche pédagogique, etc., mais de se pencher sur le point de vue de l'élève, la façon dont il construit son expérience pendant le cours. Il s'est d'ailleurs avéré que ces entretiens, très précieux pour moi, l'étaient aussi pour les interviewés. L'entretien consistant à faire passer des éléments vécus pré-réfléchis au stade réfléchi, c'était l'occasion pour ces élèves de comprendre comment ils avaient procédé, les chemins par lesquels ils étaient passés... Ce qui peut être très utile : on ne sait pas toujours pourquoi on a réussi, ou au contraire pourquoi on a buté sur un mouvement. Cela m'a amenée à imaginer une « pédagogie phénoménologique », sur laquelle je commence à travailler avec le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon... L'entretien d'explicitation pourrait devenir une technique personnelle pour les danseurs, fondée sur la réappropriation de leur expérience.

Propos recueillis par Marie Glon

Anne Cazemajou est l'auteur d'un doctorat en anthropologie de la danse, *Le travail de yoga en cours de danse contemporaine : Analyse anthropologique de l'expérience corporelle* (université de Clermont-Ferrand, 2010). Elle enseigne au département danse de Paris 8 et elle est membre du Groupe de recherche sur l'explicitation.